

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	30 (1984)
<b>Artikel:</b>	Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) : du néolithique à l'époque romaine
<b>Autor:</b>	Kaenel, Gilbert / Curdy, Philippe / Zwahlen, Hanspeter
<b>Kapitel:</b>	IV: Bilan des connaissances
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835614">https://doi.org/10.5169/seals-835614</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## IV. Bilan des connaissances

Ce chapitre établit, dans l'*ordre chronologique*, le reflet des conceptions archéologiques répandues à travers les publications et en propose une nouvelle évaluation, qui reste toutefois limitée (surtout en ce qui concerne la problématique de l'âge du Bronze). On se reporterà au *chapitre II* (historique des recherches), simple énumération dans l'ordre des découvertes (voir note 5).

### Occupations antérieures au Néolithique moyen

Au Lessus, le premier repère chronologique du quaternaire est défini par la moraine rhodanienne (contemporaine ou antérieure au Dryas I, voir note 13). Elle est recouverte par les loess péri-/post-glaciaires dont la surface est altérée en rouge (début de l'Atlantique ?); les traces charbonneuses en surface de ces loess (c. 5a) correspondent vraisemblablement aux premiers défrichements des colons néolithiques en Valais (voir à ce propos les recherches palynologiques au lac de Montorge, les résultats des fouilles de Sion, Planta : Gallay et Corboud 1983 ; Gallay, Olive et Carazzetti 1983).

Une présence plus ancienne ne peut, à priori, être exclue; toutefois, aucun témoin ne peut être attribué à une période antérieure au Néolithique (Epipaléolithique, Mésolithique); le Magdalénien final est pourtant attesté à l'abri du Scé du Châtelard à Villerue VD, une dizaine de kilomètres en aval (altitude de 400 m, Sauter 1952), le Mésolithique à l'abri Stauber (Vionnaz/Muraz VS) 5 kilomètres à l'ouest de St-Tiphon (Crotti et Pignat 1983).

### Néolithique «moyen»

*Habitat*: une première estimation de la possibilité de l'existence de vestiges de cette période est d'ordre géologique, soit la présence de «terre rougeâtre (B) assez fine, légèrement grasse, que l'on peut dater, par analogie avec quelques stations voisines, du Néolithique» (Bocksberger 1959, 163-164, fig. 1-2) ou de manière plus tranchée «le Néolithique est représenté stratigraphiquement, comme à Collombey, par une couche de terre rouge qui, reposant directement sur la moraine, peut atteindre 2 m d'épaisseur» (Sauter et Bocksberger 1959, 7). Quelques tessons, quelques os et une lame de silex retouchée ont été mis au jour dans cet horizon. Dans un

rapport ultérieur, O.-J. Bocksberger est plus prudent à propos de ces couches rouges «que l'on peut dater avec vraisemblance du Néolithique» (1960/61, 206, fig. 67-68).

Les résultats des fouilles de 1972 et 1979 permettent de confirmer ces premières hypothèses. Outre le matériel lithique (pl. 2/1-3), les tessons à pâte «néolithique» et certaines caractéristiques de décor (le mamelon, pl. 2/4), nous assurent que Le Lessus a bien été occupé au Néolithique «moyen». Nous avons proposé (p. 70), sans argument décisif, d'attribuer cette occupation au complexe «Chassey-Cortaillod-Lagozza», bien connu en amont dans la vallée du Rhône, avant tout sur un site comparable du point de vue topographique, St-Léonard/VS (Sauter, en dernier lieu, Gallay et Corboud 1983; Gallay, Olive et Carazzetti 1983). L'interprétation de l'existence de tombes en ciste de type Chamblandes apporte un argument supplémentaire (voir plus bas, et Crotti et al. 1983).

Malheureusement, la position stratigraphique de cette occupation reste incertaine: il pourrait s'agir à la limite du niveau (c. 4a) situé dans la partie supérieure des «terres rouges» (?).

De plus, toute trace de structure évidente fait défaut; aucune fosse, aucun trou de poteau, parmi ceux qui ont été reconnus en 1972 et 1979, ne peut être rapporté au Néolithique.

Il est en fait possible d'envisager que cet habitat a été installé dans une zone que les fouilles n'ont pas atteinte, par exemple en aval. Une autre hypothèse plausible en relation avec les conclusions pédologiques (voir p. 41) permet d'expliquer l'absence de niveaux d'occupation néolithiques par un phénomène d'érosion totale (lessivage de pente) en dehors des zones de constructions importantes, dallages etc., facteurs de stabilisation d'un sol; ces derniers ne seraient décelables qu'au travers de quelques témoins matériels (roulés) en position secondaire.

*Sépultures*: il est aujourd'hui impossible de démontrer l'existence de nécropoles ou groupes de tombes en cistes de type *Chamblandes*; plusieurs éléments nous poussent toutefois à considérer comme hautement probable une telle affirmation:

F. Troyon signalait déjà, à propos de Verschiez (1835) et Charpigny (1837), des sépultures en cistes «construits comme ceux de Pierra Portay, et assez profonds pour avoir permis d'y asseoir le mort.»

(1841, 12). Cet argument est repris par A. Schenk (1906, 71) qui dresse le parallèle avec les populations du site éponyme de ChamblanDES (Pully/VD). Par la suite, D. Viollier (1927, 259) conservera cette interprétation comme plausible.

A. Naef (notes 1902) admettait lui aussi que «... à 4 ou 5 m de profondeur, vingt tombeaux dallés, de forme presque cubique, tout semblables au type néolithique de ChamblanDES. Ces tombeaux ne furent malheureusement pas étudiés scientifiquement; ils furent ouverts en présence de M. Pousaz-Gaud, qui nota que les squelettes, toujours un seul par tombeau, étaient couchés sur le côté gauche, jambes et bras repliés. Les dalles latérales et la dalle de couverture, non taillées, ne provenaient pas de St-Trophime, mais bien, paraît-il, de l'autre côté de la vallée. Le sol naturel servait de fond. Tout cela correspond bien à ce que l'on a constaté à ChamblanDES (...) Les corps étaient orientés têtes au nord, et les tombeaux ne renfermaient pas d'objets. Ce dernier renseignement ne doit peut-être être accepté que sous réserves; il est possible, en effet, que les ouvriers n'aient attaché aucune importance à certains objets de pierre ou d'os, ou de coquillages, qui ont pu se trouver dans les tombes.

Ce qui me confirmerait dans cette hypothèse, c'est que M. Pousaz me montra un fragment de *pierre polie, verdâtre*, d'une broche (sic) étrangère à notre pays, qui est incontestablement un instrument ou un outil néolithique, et qui avait été recueilli en dehors des tombeaux, *mais au même niveau*. Or M. Pousaz n'avait pas gardé cette pierre parce qu'il y attachait une valeur *archéologique* mais uniquement à cause de la singularité de la pierre.»

On mesure à cette lecture l'ampleur des destructions au cours des travaux de la carrière...

O. Dubuis (1938, 154, fig. 36, 37) publie le relevé d'un squelette masculin accroupi, à l'intérieur d'un «caisson (?) (...) formé de dalles de 40 à 50 cm». L'orientation sud-nord (tête au sud) du squelette est différente des tombes de l'âge du Bronze ancien observées (voir p. 62); ni la position repliée du squelette ni son emplacement stratigraphique («couche A» de Dubuis) ne parlent en faveur d'une attribution à La Tène finale ou à l'époque romaine (voir p. 85). Nous pensons qu'une attribution au Néolithique est probable; son emplacement à l'intérieur de cette «couche A», au même niveau que des tombes peut-être du Bronze ancien (tombes 2 et 3) (ibid. 154-155), n'est pas incompatible compte tenu des observations d'ordre sédimentologique et pédologique (voir p. 41).

L'existence soupçonnée de restes d'habitat et de sépultures du Néolithique moyen peut être étayée par les recherches néolithiques effectuées en Valais, et la restitution d'un *modèle* de cette occupation,

récemment élaboré par A. Gallay (Crotti et al. 1983; Gallay et Corboud 1983, fig. 14).

## Bronze ancien

*Habitat*: du mobilier céramique en quantité et des ossements d'animaux attestent de l'existence de restes d'habitat (hors contexte funéraire) au Bronze ancien. Le «foyer 1» fouillé par O. Dubuis (1938, 155, 156, fig. 36) est-il rattachable à cette période? Le mobilier présenté (actuellement introuvable) n'est toutefois pas homogène (*ibid.*; fig. 40). Les fouilles de O.-J. Bocksberger apportent des précisions notables sur la position stratigraphique des niveaux bronze ancien (Bocksberger 1964, 39 ss, reprenant et modifiant ses conceptions publiées auparavant, 1960/61, et surtout 1959, en partie périmées): la «couche C» de Bocksberger est attribuée, dans sa partie supérieure du moins, au Bronze ancien, très riche en mobilier; aucun reste de structure n'a toutefois été décelé. Comme le constatait déjà O. Dubuis (1938, 154) ce mobilier se trouve en position secondaire, les masses de terre s'étant déplacées le long de la pente; les couches en place devaient à l'origine, se trouver plus haut, sur le plateau...

Il en est de même peut-être à *Charpigny*, si l'on en croit les «nombreux débris de poterie grossière recueillis près des sépultures» (Schenk, 1906, 70).

Les résultats des fouilles de 1972 et 1979 n'apportent pas d'élément nouveau d'ordre stratigraphique ou typologique. Nous devons donc nous rallier aux conclusions de O.-J. Bocksberger sans pouvoir les vérifier.

La position stratigraphique de la tombe T. 2/1979 (profil c, tab. 1) n'est pas assurée (niveau d'implantation érodé). Les données stratigraphiques de la tombe T. 1/1979 sont inutilisables en raison des perturbations postérieures (coupe e, tab. 2).

Quant aux structures d'habitat, nous ne pouvons définir aucun aménagement du Bronze ancien! Les témoins de cette période se retrouvent diffus, en position secondaire, à l'intérieur de la c. 3 et correspondent à des niveaux d'occupation complètement érodés. Il est en outre probable, au vu de la richesse du mobilier recueilli par O.-J. Bocksberger de 1958 à 1960, que la principale occupation Bronze ancien de cette ensellure était située en aval de nos fouilles. Le mobilier céramique «âge du Bronze» (ancien, moyen ou final, nous ne sommes pas en mesure de le préciser, illustré sur la pl. 2/11-18) n'apporte qu'un complément aux données de O.-J. Bocksberger (1964, 40).

Une étude détaillée de l'ensemble de la céramique permettrait peut-être de distinguer des éléments attribuables à d'autres phases que les phases 3 et sur-

tout 4 du Bronze ancien fortement représentées et d'en préciser la sériation (G. Gallay 1971; A. Gallay 1976).

**Sépultures**: il s'agit sans aucun doute d'un des temps forts de l'archéologie de ces collines, et en particulier du plateau du Lessus. L'existence d'une vaste nécropole peut y être restituée avec probablement des groupes distincts vu leur large distribution, dont le plan ne peut malheureusement pas être établi. Des tombes ont été détruites régulièrement au cours de l'avancement des travaux de la carrière et il est indéniable qu'une (infime ?) partie seulement des objets a été recueillie sinon signalée. Cette destruction a duré en tout cas depuis 1888 jusqu'en 1972, mais les trouvailles se firent rares dès que la machine remplaça l'ouvrier pour évacuer la terre recouvrant la roche; les phases de 1938-1939, 1958 et 1972 le montrent bien!

L'état de la question a été établi par O.-J. Bocksberger (1964, 86-90), qui publie l'ensemble du mobilier connu, y compris la collection Pousaz-Gaud (actuellement disparue) et attribue à la phase A2 du Bronze ancien de Reinecke la majorité des sépultures.

Un seul plan de sépulture, avec la position du mobilier sur le squelette, est connu (la tombe C1, fouillée en 1960 par Bocksberger).

L'ensemble publié par O. Dubuis (1938, fig. 39, 32, 33, 35, 929, 931) proviendrait d'une même tombe, ce qui, nous l'avons vu (p. 64), n'est pas incompatible au vu de l'ensemble des éléments. Une attribution au Bronze ancien des tombes 2 et 3, fouillées par O. Dubuis (1938; 1939), est vraisemblable (position allongée, traces d'oxyde de bronze sur l'humérus gauche de la personne de la tombe 2, orientation nord-ouest/sud-est de la tombe 3, voir p. 63) bien qu'aucun argument certain ne permette de l'affirmer.

A Charpigny également, en 1837 déjà, des «sépultures construites en dalles brutes, dans lesquelles les squelettes étaient étendus et couchés sur le dos, les bras le long des côtés», ont été détruites. Le mobilier permet de les attribuer en partie au Bronze ancien (Schenk 1906, 70; Bocksberger 1964, 87).

Les tombes, bien que fragmentaires, fouillées en 1972 et 1979 apportent donc des compléments appréciables; leur emplacement se trouve à la périphérie de cette partie de la nécropole du Lessus, ce qui peut laisser supposer l'existence, malheureusement indémontrable, d'une «stratigraphie horizontale»; le mobilier de ces tombes appartient aux phases 3 et 4 du Bronze ancien, selon les études récentes, comme d'ailleurs la majorité des trouvailles métalliques (A. et G. Gallay 1968; G. Gallay 1971; A. Gallay 1976; Bocksberger 1978).

Un entourage soigné de pierres constituant un muret

a été dégagé autour de T. 2/1979, première observation de ce genre à St-Tiphon; des traces organiques à proximité de la tête de T. 2/1979 indiquent peut-être, comme à Sion, tombe Bronze ancien 2 du Petit-Chasseur, un rite particulier. Les anneaux spiralés sont, dans le cas de T. 2/1979 attribués à l'ornement de chevelure d'un homme.

L'étude anthropologique de ce squelette (Simon, p. 114) présente des affinités à rechercher en direction des Cordés, ce qui ne peut être interprété en l'absence d'une série plus importante d'observations, mais qui paraît surprenant au premier abord dans le contexte de la vallée rhodanienne où le substrat campaniforme a joué un rôle prépondérant (Gallay 1976; Gallay 1979; Menk 1979).

## Bronze moyen

**Habitat et sépultures**: des «périodes mal connues» de O.-J. Bocksberger (1964, 53-54), certaines caractéristiques de tessons de céramique traduisent assurément une continuité de l'occupation du site jusqu'au Bronze moyen (Gallay G. et A. 1972/73, 108). Une partie du mobilier funéraire métallique peut également être rapporté à cette période (Bocksberger 1964, 53-54; Osterwalder 1971b, 79) en particulier l'inventaire d'une tombe (*ibid.* 79, Taf. 10, 11-12) et peut-être d'une autre tombe masculine (Schenk 1906, 72, fig. 8-9) que nous admettons avec réserve, car à l'épée et l'épingle du début du Bronze moyen, est associé un pot en céramique tournée de l'époque de La Tène finale!

On est donc en présence d'un cas de séquence Bronze ancien - Bronze moyen (phase ancienne) dans l'utilisation de la nécropole du Lessus (ou d'une partie de cette dernière). De même, le même secteur d'habitat semble être occupé sans interruption à proximité.

La tombe En la Porte/1971, un des rares ensembles clos du Bronze B1, montre qu'un nouvel emplacement (autre que Le Lessus) a été choisi pour une nécropole (à moins qu'il ne s'agisse d'un cas isolé).

**Dépôts**: deux dépôts du Lessus sont datés du Bronze moyen, de cette même phase ancienne (Bocksberger 1964, 88; Osterwalder 1971b, 79 – uniquement le premier dépôt de 1877); l'autre dépôt, la «fonderie» de Naef, mis au jour en 1887, n'est connu que grâce aux notes de ce dernier (1895-1898, 12 bis 1); selon O.-J. Bocksberger (1964, 88) ces objets ne peuvent plus être individualisés. Aux dires de A. Schenk (1906, 70), ce dépôt constituait une partie d'une fonderie, soit une forge dont le foyer était encore entouré de charbon.

## Bronze final

**Habitat:** une abondante récolte de tessons de céramique indique, comme pour le Bronze ancien, une importante occupation au Lessus. Une seule structure peut être rattachée à la «couche D» de Bocksberger; il s'agit d'un foyer creusé dans les couches du Bronze ancien, bordé par une accumulation de charbons de bois et du mobilier (1960/61, 207). Un autre (?) «foyer de construction soignée» (*ibid.*, 208), est interprété comme partie d'une installation de métallurgiste (four); des fragments de moules et déchets de bronze ont été recueillis (Bocksberger 1964, 64-68).

Les fouilles récentes apportent des éléments supplémentaires à cette question de l'*activité de métallurgistes* au Lessus grâce à la mise au jour des fosses-foyers en 1972 datées de la fin du Bronze final (avec peut-être une lentille de bronze et différentes gouttelettes mais non datées par le contexte archéologique).

Du produit des fouilles anciennes (surtout celles de Bocksberger 1958/1960) il ressort que la densité des occupations préhistoriques augmente graduellement du Néolithique à la fin du Bronze final, avec un point culminant à cette dernière époque (four, fosses artisanales, dépôts dont il a été question). Il semble bien que l'on soit en présence d'un centre d'activité économique rattaché à l'industrie du métal; la colline de St-Tiphon, serait ainsi devenue, à l'embouchure de la vallée du Rhône, un point de transformation secondaire du minerai de cuivre et de manufacture de produits finis, prêts à l'«exportation». Les centres de production primaires devaient se trouver à proximité des sites d'extraction du minerai, dans les Alpes (val d'Hérens, d'Annivier, Mont Chemin; voir Wyss 1983; Bill 1980); le produit de cette fonte (lingots de cuivre) a pu être transporté à St-Tiphon, pour y être transformé avec recyclage des objets usagés (dépôts de «fondeurs»).

La position même du site de St-Tiphon, sur un axe de passage et de trafic privilégié (cols alpins, en particulier le Grand-St-Bernard) débouchant sur le Plateau suisse, renforce cette hypothèse et est peut-être à l'origine d'une période de bien-être économique (hypothèse également émise pour La Tène finale, voir plus bas; Kaenel 1983a). On peut invoquer le parallèle des sites mieux connus de la haute vallée du Rhin ou des Grisons (Caschlings, Rudnal, Padnal ou Motta Vallac: Bill 1980; Wyss 1977; 1979; 1983) avec une activité de métallurgistes importante dès le Bronze moyen surtout, ou encore avec le Montlingerberg/SG dont la position géographique est directement comparable à celle de la colline de St-Tiphon, au débouché des cols alpins dans la vallée du Rhin; ces deux sites pouvaient

développer une économie liée à la métallurgie du Bronze et, en outre tirer profit du contrôle des échanges transalpins.

**Sépultures:** une quantité d'objets du Bronze final est en fait du mobilier funéraire; mais celui-ci provient-il vraiment de tombes à inhumation, comme le voudrait A. Schenk (1906, 71)? Cela nous paraît peu probable à une époque où l'incinération était fort répandue, ne serait-ce que sur les bords du Léman voisin. Il doit y avoir confusion faute d'observations précises sur le terrain, et un bon nombre de tombes «cubiques» pourrait en fait appartenir à des champs d'Urnes (ou même à des cistes de type Chamblandes, voir plus haut). L'ensemble mélangé proposé par A. Schenk est un argument supplémentaire de méfiance. Selon les dires d'un ouvrier, les trouvailles isolées «peuvent se localiser dans un cercle de 50 m de rayon» (Bocksberger 1964, 56), ce qui permet de restituer l'existence d'une véritable nécropole.

**Dépôts:** c'est au Bronze final que peuvent être rapportées les trouvailles groupées d'objets en bronze, interprétées comme dépôts de fondeurs. Celui de Charpigny (en 1837) «trois grands anneaux, onze haches à ailerons et une pointe de lance en bronze; ces objets étaient disposés en cercle et se trouvaient placés au-dessous d'un bloc de granit» (Schenk 1906, 70).

«Sur Le Lessus il est fort probable qu'un dépôt de bracelets fut découvert» (Bocksberger 1964, 55, pl. V, VI et VII); aucune preuve certaine ne peut être apportée.

Les fouilles de 1972 et 1979 n'apportent pas d'éléments supplémentaires; l'état des recherches sur la période du Bronze final permet de rattacher ce mobilier, comme l'a fait Bocksberger en 1964, à la fin de cette période, au Hallstatt B2 (B3 selon Müller-Karpe) avant tout sur la base des bracelets au riche décor gravé et estampé ou de la céramique (Rychner 1979; Egloff et Farjon 1983).

## Hallstatt

Le premier âge du Fer est caractérisé à St-Tiphon, comme dans les environs immédiats, par une absence de trouvailles. Seules deux fibules «a navicella» conservées au Musée d'art et d'histoire de Genève, achetées en 1897 et dont la provenance indiquée est St-Tiphon, remontent à cette période (Viollier 1907, n° 65; voir en outre Pauli 1971, Karte 3, n° 25). Mais ont-elles bien été trouvées à St-Tiphon? Ne sont-elles pas le fruit d'une falsification, (achat au sud des Alpes...), doute déjà émis par D. Viollier (1927, 261, attribuées par lui à Charpigny).

Rappelons toutefois que certains anneaux en bronze, hors contexte (découverts au siècle dernier) et par-là même difficiles à classer typologiquement, pourraient très bien appartenir à des sépultures hallstattiennes comme l'anneau spiralé, simple fil de bronze sans décor, défini comme tel par Drack (1970, 42, 74, Abb. 41, 1) provenant d'Ollon, Villy, mais pour lequel une datation Bronze ancien est plus plausible (ex. Bocksberger 1978, pl. 3-36); l'absence d'un seul élément caractéristique à coup sûr du Hallstatt est frappante.

Mentionnons encore la pointe de flèche en bronze à trois ailerons de Collombey-Muraz/VS (quelques kilomètres à vol d'oiseau vers l'ouest) qui traduit des contacts transalpins avec le monde méditerranéen (plus directement et vraisemblablement qu'avec l'Europe orientale) (Sauter 1955, 10-11, fig. 7; voir surtout Kimmig et Gersbach 1971, 49-53).

## La Tène ancienne-moyenne

Si la région d'Ollon est riche en mobilier funéraire de ces périodes (LTA, B, C), la colline même de St-Tiphon n'en a livré que de rares témoins peu caractéristiques (fragments de bracelets vendus au Musée d'histoire de Berne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) non localisés (Viollier 1916; étude en cours, voir note 1). Aucun mobilier domestique ne peut, dans l'état de nos connaissances, être rapporté à ces périodes.

## La Tène finale

*Habitat:* cette période, négligée par les recherches, constitue un autre temps fort de l'archéologie de St-Tiphon; un important mobilier céramique a été recueilli au Lessus, simplement signalé, parfois sommairement décrit, aussi bien dans les étapes de 1938-1939 (Dubuis 1938; 1939) que dans celles de 1958-1960 (Bocksberger 1959; 1960/61) et daté très vaguement de La Tène moyenne et finale; un seul tesson attribuable à coup sûr à cet horizon a été illustré par O. Dubuis (1939, fig. 24, M1. 1001); la présence de céramique campanienne a été relevée par E. Ettlinger (1959).

Une certaine confusion subsiste toutefois entre les attributions à la Tène ou à l'époque romaine; A. Naef, dans sa mention des trouvailles sur le plateau (1895-1898, 37-38) relève que certains débris peuvent appartenir à l'époque gauloise.

Du point de vue stratigraphique, il s'agit de la «couche E» de Bocksberger «romaine et peut-être de l'âge du Fer» (1964, 88).

La position stratigraphique de l'horizon La Tène finale du Lessus peut être située à la base de la c. 1 et

«dans» la c. 2 (empierrements de la c. 2 définis en 1972, voir p. 28).

Une grande partie des structures en excavation décelées en 1979 a été rattachée à cet horizon (terminus post quem fourni par le mobilier): fosses circulaires à parois verticales et remplissage différencié (creusements ? A4 sup.; A4 inf.; A10, profil a et g, tab. 1, 2); fosse allongée, rectangulaire à parois aménagées avec des pierres disposées de champ (dont la fonction reste problématique: A9, coupe c, tab. 1, fig. 47-48); fosses diverses mal définies, voir tableau p. 50-51.

Mis à part ces quelques structures «annexes» à l'habitat, aucun aménagement directement assimilable à des constructions (trous de poteau, sablières basses, vestiges de fondation, etc.) n'a pu être défini.

La densité élevée de mobilier La Tène finale, les racords effectués entre les tessons de céramique et leur «érosion» limitée, indique clairement, en outre, que la zone fouillée en 1972 et 1979 devait être située dans un secteur de l'occupation La Tène finale (voir p. 56).

*Sépultures:* une sépulture avec un bracelet valaisan à chaque avant-bras (l'information est-elle fiable?) dont l'un est illustré par A. Schenk (1906, fig. 16) et des vases en céramique (ibid., fig. 10, 18; Viollier 1916, 128, fig. 14 et Dubuis 1939, fig. 25) sont connus.

Le mobilier d'autres tombes, non localisées avec précision, est conservé au MCAH Lausanne et BHM Berne (comme les deux bracelets en bronze enregistrés en 1864; voir notes 1, 5). Une sépulture d'enfant fouillée par O. Dubuis, la tombe 4 (1938, 156), contenait une fibule de Nauheim (non illustrée), l'autre tombe de vieillard de cet horizon, tombe 5 (ibid.) ne peut être attribuée à coup sûr à La Tène finale; elle peut être plus récente.

O.-J. Bocksberger a publié le relevé d'une tombe d'enfant, tombe E1, attribuée à l'époque romaine (?) (1959, 167-169, fig. 4) renfermant deux anneaux en bronze. Nous pensons qu'elle peut très bien être de La Tène finale, comme la tombe E2, encore un enfant, avec deux fibules de La Tène finale (dont une de Nauheim) reliées par une chaînette en bronze (Bocksberger 1960/61, 209; Kaenel 1983a, fig. 4).

La sépulture d'enfant fouillée en 1979 (T. 3/1979) s'inscrit très bien dans ce contexte et traduit un rite funéraire particulier, celui de l'inhumation des enfants à l'intérieur même de l'espace habité, dans une fosse aux fonctions domestiques, annexe directe d'une habitation.

Les dimensions du gobelet en offrande sont, dans ce cas, réduites par rapport à celles des exemplaires «normaux».

Une distinction chronologique n'a pu être établie pour la fin de La Tène, en l'absence d'une part d'un échantillon suffisant aux relations stratigraphiques assurées et d'autre part de séquences de référence voisines, comme celles de Bâle, Gasfabrik-Münster-hügel (loin du contexte péri-alpin); le matériel de St-Triphon présente des éléments de ces deux horizons opposés : les fibules de Nauheim (en majorité) sont attribuables à une phase ancienne, comme une partie de la céramique campanienne et sans doute de la céramique grise fine ou indigène, mais dans quelle mesure ? On ne peut le préciser ; en effet, si la céramique indigène a une durée de vie qui se prolonge jusqu'à l'époque romaine, la céramique grise fine trouve des parallèles à Genève ou Yverdon (voir note 36). Mais aucun de ces deux sites essentiels n'a encore pu fournir une séquence chronologique pour le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

C'est avant tout vers le sud des Alpes que nous nous tournons pour situer les trouvailles de St-Triphon, dans les phases II et III de Ornavasso (Graue 1974). Nous pouvons postuler, vu la solution de continuité sédimentaire observée, une occupation jusqu'à l'époque augustéenne (2 dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

Un autre aspect ressort de l'analyse du mobilier céramique, en particulier la variété de «campanienne» (non représentée ici), c'est celui d'une relation privilégiée avec l'Italie du Nord à La Tène finale, limitée à la vallée du Rhône jusqu'à St-Triphon au nord des Alpes (Kaenel 1983a).

de la porte d'entrée, romane ou antérieure, permettant d'accéder au plateau du Lessus. C'est en réemploi dans cette porte qu'aurait été reconnu le militaire, déplacé à Jouxtens et introuvable en 1899 déjà (Levade 1824, 314; Naef 1895-1898, 34-35).

Des tuiles à rebord (*tegulae*) et du mobilier céramique, tessons «vernissés» (en fait de la terre sigillée), permettent à O. Dubuis (1938, 157) de dater un horizon, sa couche B «à La Tène III, soit au début de l'époque romaine», et «de la couche B presque jusqu'au sol actuel» (*ibid.*; 158) il a rencontré des éléments de l'époque romaine, de la sigillée ornée en relief (I et II<sup>e</sup> s.) et plus tardive (II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. selon E. Ettlinger, dans Bocksberger 1959, 167). De nombreux tessons de ces mêmes périodes ont également été mis au jour au cours des fouilles de O.-J. Bocksberger dans sa couche E (1959, 167); ils attestent d'une occupation d'envergure avec les restes de structures (fosses implantées parfois jusque dans la couche C, Bocksberger 1960/61, 207, 209).

L'étude des données des fouilles de 1972 et 1979 confirme la présence d'occupations attribuables à l'époque gallo-romaine précoce (augustéenne, fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : fosse A12, profil c, tab. 1, et mobilier pl. 6-7). St.-Triphon, Le Lessus présente donc un des rares cas de séquence La Tène finale – époque romaine de Suisse; malheureusement, ni la fonction des structures excavées ou en élévation ni le rôle de l'habitat correspondant ne peuvent dans la plupart des cas être précisés. Stratigraphiquement, cet horizon correspond à la mise en place de la c. 1, fortement perturbée sous l'humus.

Comme pour l'époque de La Tène finale, des contacts avec l'Italie du Nord sont attestés grâce à une céramique fine ou à des «imitations» de terre sigillée du début de l'époque augustéenne (pl. 4, 6, 7, *passim*) que l'on ne retrouve pas sur des sites contemporains du Plateau.

De plus, un horizon romain tardif (en gros IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) peut être restitué sur la base du mobilier représenté (pl. 7/5-16); bon nombre de structures devraient pouvoir lui être attribuées, sans qu'il soit possible de le démontrer stratigraphiquement.

Dans le secteur du chantier A de 1972, les vestiges de murs d'une habitation emportée par l'excavatrice au début de l'année, peuvent, dans leur état, être rapportés à l'époque romaine tardive (sans exclure la possibilité d'une existence antérieure, indiquée par le mobilier archéologique). La fonction de ce bâtiment ne peut être définie, simple habitat à vocation domestique ou aménagement en relation avec une présence militaire, tour de guet par exemple, dans ces périodes troublées.

*Au pied de la colline*, sur le versant oriental, au-

## Epoque romaine

*Habitat et aménagements*: des restes de terrasses artificielles sont rapportées à l'époque romaine, peut-être même pour l'époque gauloise, par A. Naef (1895-1898, 32); un grand mur de soutènement (?) a été observé en bordure de l'ensellure supérieure du Lessus (fig. 5/6): est-il d'époque romaine ? On ne peut l'affirmer.

A. Naef reconnaissait l'existence de constructions romaines sur le plateau à l'endroit de la plus forte concentration de trouvailles : tuiles à rebord, conduits d'hypocauste, céramique, pierre ollaire, objets de bronze, de fer, monnaies... ; ce sont sans doute les restes du bâtiment quadrangulaire dessiné sur son plan (fig. 5/11). Cette attribution ne peut être vérifiée, il pourrait également, comme les terrasses et murs de soutènement, s'agir d'une construction médiévale.

Il en va de même pour la place de l'«Ancien Château» (médiéval, voir plus bas) où A. Naef supposait l'existence d'une fortification romaine, ainsi que, suite à l'analyse des fondations plus anciennes

dessous de la chapelle, des cultivateurs auraient trouvé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s., des murs enfouis sous la terre. Naef (*ibid.*, 10) pense qu'il pourrait s'agir d'une construction rectangulaire d'époque romaine (des tuiles et une statuette, livrée au commerce, y auraient été mis au jour) mais sans pouvoir l'affirmer. Cette zone est actuellement recouverte de remblais.

*Les routes et l'accès au Lessus*: le milliaire de Lici-nius, découvert vraisemblablement dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. est situé par Martignier et de Crousaz (1869, 879) entre St-Triphon et Ollon, comme d'ailleurs par G. de Bonstetten (1874, 40 et carte). En fait, les recherches de A. Naef, grâce à une enquête serrée auprès des indigènes, permettent de situer cette découverte à l'opposé, soit à l'extrémité occidentale de la colline de St-Triphon, au lieu-dit «Sous-Barme» près de l'ancienne forge. C'est à côté de cette forge que passait le «Sentier des Pèlerins» (Naef 1895-1898, 8, 11, 16) qui était encore fréquenté par de longues files de pèlerins se rendant à St-Maurice/VS jusque vers 1860 (*ibid.*, 14)! A cette date, le juge H. Durand «trouva une chaussée, franchement marquée, rectiligne, de trois mètres environ de largeur» (*ibid.*, 15) en nivellant un ressaut bombé dans son champ. Il enleva les pierres à 25 cm environ sous le sol (fig. 5/1-2).

En 1899, A. Naef retrouva les restes de gravier et les traces de cette chaussée (à un autre emplacement que celui qui était indiqué par de Bonstetten mais sans vérification de sa part, ou de celui retenu par Walser, voir plus haut) (fig. 70).

Au sud de Charpigny, à 3 m de profondeur, des pilotis en bois, appointés grossièrement à la hache, couchés, ont été recueillis; l'un d'eux a été retrouvé au MCAH Lausanne par A. Naef, amené autrefois par F. Troyon qui en avait peint une aquarelle et l'avait remise à un ouvrier (dessin que A. Naef a pu consulter et qui se trouve aux ACV). Une petite balance a été découverte. S'agit-il des «restes d'un pont de l'ancienne voie romaine»? se demande A. Naef (*ibid.*, 28).

Le «Sentier des Dames» qui longe la paroi au sud du rocher de St-Triphon (fig. 5/27), sentier poli, usé par une longue fréquentation (peut-être même excavé dans la roche par endroits) est interprété par A. Naef (*ibid.*, 13) comme une «voie romaine secondaire» qui conduit au plateau (fig. 71). On peut, à la suite de A. Naef (*ibid.*, 31), raisonnablement penser que l'accès au plateau du Lessus se faisait à l'emplacement de la porte actuelle, romane et postérieure, dressée sur des fondations plus anciennes, peut-être romaines.

*Adduction d'eau*: une canalisation, composée de tuyaux en terre cuite dans la plaine et en plomb sur la paroi latérale du rocher, dans la falaise au nord-est de St-Triphon, selon des indications recueillies sur place par A. Naef, est interprétée (*ibid.*, 10 bis-2) comme une amenée d'eau sur le plateau du Lessus, captée sur les hauts de Verschiez, au nord-est, et qu'il fait remonter à l'époque romaine (voir plus bas, la chapelle romane).

Henri Durand trouva une chaussée, franchement marquée, rectiligne, de trois mètres environ de largeur. — C'était en nivellant un ressaut bombé dans son champ (à ci-contre), ressaut qui le gênait pour la culture, que Mr. Durand trouva ce macadam à 25 centimètres circa sous la surface du sol; il en enleva les pierres sur la moitié de la longueur de son champ, qu'il nommait "au Pèlerin", mais dont la dénomination cadastrale est: "aux Savos". — Mr. Durand put s'assurer que la chaussée se prolongeait en ligne droite le long du fossé qui se trouve encore à l'Est du champ, du côté de la paroi de rochers de la carrière. —

Fig. 70 Route romaine («Sentier des Pèlerins») à l'ouest, au pied du Lessus (voir fig. 5/1). Extrait du Journal de A. Naef (1895-1898, p. 19).

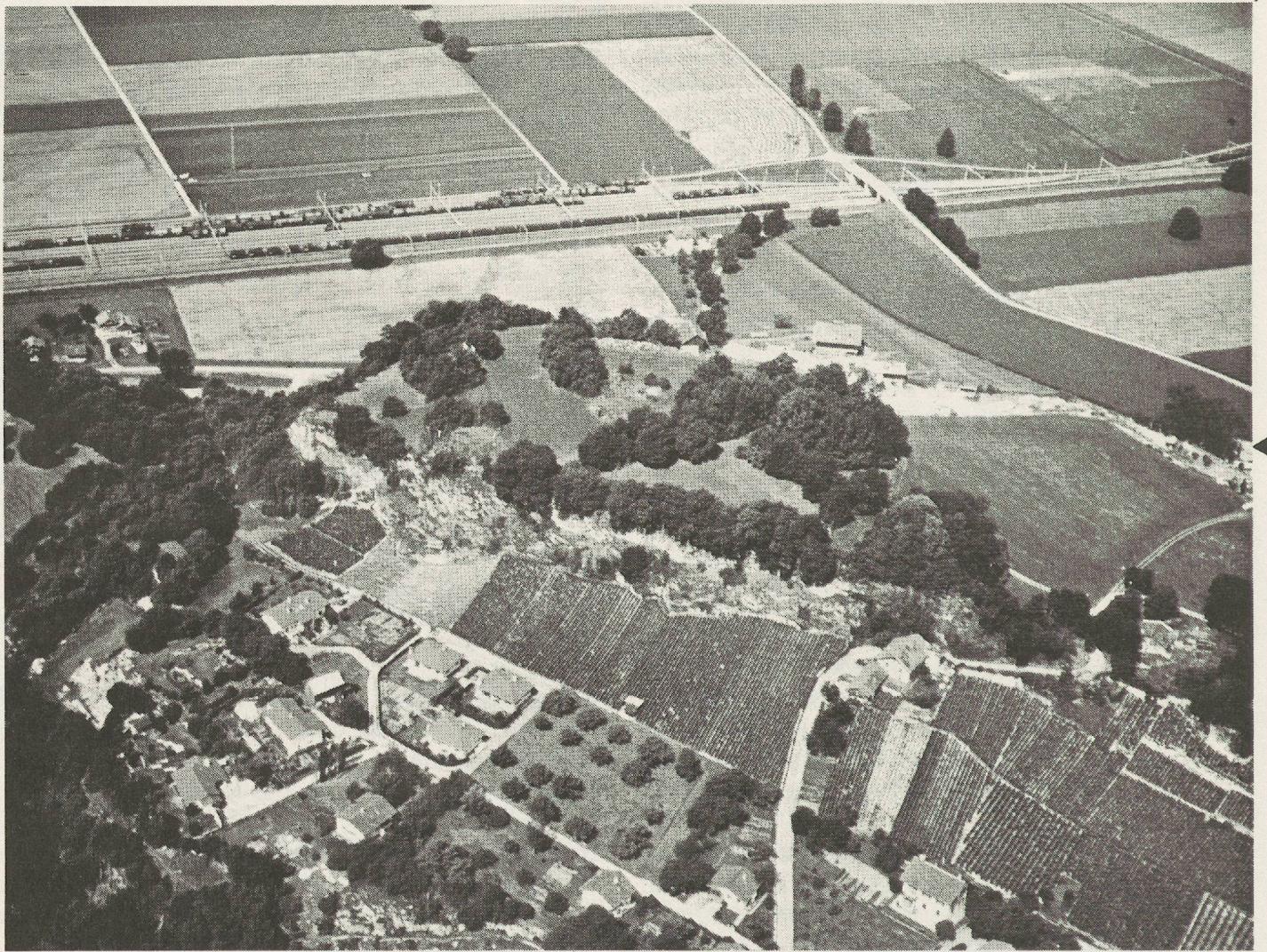


Fig. 71 St-Tiphon, Le Lessus. Vue aérienne du sud de la partie occidentale de la colline. Tout à droite (flèche), emplacement des chantiers C/1972 et 1979 (voir fig. 4, 5).

**Sépultures:** nous pensons pouvoir interpréter le gobelet complet publié par A. Schenk (1906, fig. 18; repris par Viollier 1916, 128, fig. 13), de teinte rouge, comme provenant d'une tombe d'époque augustéenne (céramique à parois fines, gobelet genre ACO). Quant à la tombe 1, publiée par O.-J. Bocksberger (1959, 167-168, fig. 4-5) et qu'il attribue à l'époque romaine, en position dans sa couche E, nous avons proposé plus haut de l'assimiler aux quelques tombes d'enfants de La Tène finale, mais sans argument décisif.

La partie supérieure d'un *autel*, découverte en réemploi en 1971 (voir p. 99), est un autre témoin d'une sépulture du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (époque claudienne). Les pratiques funéraires s'étendent donc au-delà des limites de l'occupation «augustéenne» attestée.

Cette pièce sculptée, de qualité exceptionnelle, peut faire penser à un travail italien, mais dans un matériau (et dans un atelier) indigène; le calcaire dans ce

cas est originaire du Jura (où des carrières sont connues, par exemple Concise, La Lance/VD).

Au-dessous «du Sentier des Dames», quelques sépultures à incinération et des monnaies (peut-être toutefois amenées avec la terre des vignes que l'on allait chercher sur le plateau selon une vieille habitude (Naef 1895-1898, 22, 31) ont été mises au jour et, plus loin, des sépultures à inhumation d'époque romaine «très probablement» (fig. 5/23-24; ibid., 18).

Dans les vignes, au pied de la colline de Baysaz, des sépultures à incinération auraient également été détruites (information non vérifiée, ibid., 19).

Les bracelets d'argent à têtes de serpents, mis au jour au début du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent être attribués à une tombe du III<sup>e</sup> siècle.

Les T. 1-6/1972, pourraient très bien appartenir (sans argument, voir p. 68) à l'époque romaine tardive; il s'agirait là d'inhumations de couples, à proximité des zones d'habitat traduisant un rite ou un événement inconnu.



Fig. 72 St-Triphon, Le Lessus. Vue aérienne du nord-est, de la partie orientale de la colline. À gauche, la chapelle romane ; au centre, la Tour ; tout à droite (flèche) le chantier 1979 en cours de fouilles.

### Epoque médiévale (hors de nos préoccupations)

Du *Haut Moyen Age*, nous ne pouvons que signaler la boucle de ceinture d'époque burgonde, du VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. représentant Daniel dans la fosse aux lions (Bocksberger 1960) et provenant à coup sûr d'une tombe détruite. Certaines tombes (et trouvailles) d'époque indéterminée pourraient contribuer à étoffer cet horizon.

Du *Moyen Age* proprement dit, on ne connaît que peu de choses, malgré des monuments impressionnantes. Mentionnons simplement les plus importants.

La *chapelle romane* (fig. 5/16), fouillée et restaurée par A. Naef en 1910 (date inscrite) (fig. 74).

Un escalier taillé dans le roc, sorte de calvaire, permettait, aux dires des habitants (ce qui n'a pu être vérifié sur le terrain), d'accéder directement à cette chapelle (Naef 1895-1898, 10, 10 bis-2, voir plus haut ce qui concerne l'adduction d'eau).

Les ruines du *château* et de son donjon carré (*la Tour*), avec sa double enceinte, ont en partie été fouillées et restaurées par A. Naef au début du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 5/14, 72).

Les ruines d'un «*ancien château*» (selon le qualificatif de A. Naef, 1895-1898, 31), recouvertes d'humus, sur une véritable «*motte*» (lieu-dit) ou plutôt un rocher isolé, sont reconnaissables au-dessus de la région de «En la Porte» (fig. 5/22).

Des restes de murs de *fortification* sur le versant méridional du plateau (peut-être romaines déjà ! voir plus haut), et une barbacane près de la porte d'accès au plateau (romane sur des fondations plus anciennes, voir plus haut) sont rapportés à la fin du XII<sup>e</sup> s. ou au XIII<sup>e</sup> s. (ibid., 32).

Le *signal* actuel (fig. 5/19) ou plutôt la «*maisonnette* qui abritait les hommes de garde au «*Signal*» (ibid., 12) est une construction bernoise qui a également, peut-être, une origine plus ancienne.